ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Formant le coin des rues Lyon et Annonciation (ilet borné par les rues Upperline et Tchoupitoulas) terrain mesurant 100'x117' 6".

American Brewing Company vs Charles Townsend et Enfants Mineurs de Mme Charles Townsend, décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,369 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Trois, Quatre, Cinq et Six, dans le carré No 121, borné par les rues Lyon, Upperline, Annonciation et Tchoupitoulas, sur un plan daté du 22 septembre 1904, signé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 19 octobre 1904, d'après lequel plan, lesdits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent ensemble cent pieds de façade rue Lyon sur cent dix-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 6 forme le coin des rues Lyon et Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Sullivan & Laundry, avocats pour la demanderesse.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 3351, 3353, 3355 et 3357 avenue Jackson, entre les rues S. Prieur et g Johnson.

Teutonia Loan and Building Company vs Adrian M. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,342 — En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 433, borné par les rues Sud Johnson, Melpomène, Sud Prieur et Jackson, la dite portion de terre commence à une distance de quarante pieds du coin des rues Sud Johnson et Jackson, et mesure soixante pieds de façade rue Jackson sur une profondeur de soixante pieds entre lignes égales et parallèles, et se compose des arrière parties des terrains désignés par les lettres G et H, sur un plan fait par C. Cross Lewis député ingénieur de la ville, daté de février 1902, dont une copie est annexée à un acte pardevant J. Z. Spearing, notaire, le 19 juillet 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats de la demanderesse.

18 fév—18 19 25—mars 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du Tug à Vapeur "Eva" et de 2 Barges.

Johnston Armstrong vs Pelican Pressed Brick Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,038 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er. Le Tug à vapeur "Eva" mouillé dans le Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia.

2me. Les Barges Pelican No 1 et No 2 mouillées dans le Nouveau Bassin, près Barneyville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Johnston Armstrong, avocat.

12 fév—12 18 25—mars 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Portant les Nos Municipaux 2623 et 2625 rue Chartres, entre la rue Port et l'avenue Lafayette.

[Ilet borné par la rue Royale].

French Market Homestead Association vs Joseph A. Schindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92,207—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans la banlieue Washington, Troisième District de cette ville, carré No 4 maintenant carré No 147, qui est borné par les rues Chartres, Port, Royale et l'avenue Lafayette, ayant trente-six pieds, six pouces de façade rue de Chartres sur cent pieds de profondeur; ledit terrain est le plus près de la rue Port, et est une moitié d'une portion de terre ayant soixante-douze pieds, six pouces de façade rue de Chartres, et se compose de deux terrains Nos six et sept, ayant chacun une façade de vingt-neuf pieds et de la moitié du terrain No cinq ayant une façade de quatorze pieds, six pouces; lesdits terrains figurent sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 9 février 1835.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1650 rue Nord Robertson, entre les rues St-Bernard et Annette.

John T. Lecourt vs Mme Harriet Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 623 borné par les rues Robertson, Villeré, St-Bernard et Annette, ledit lot est désigné par le No quinze sur les rôles d'assessement de la ville, et aussi comme partie du lot désigné par le No 47½ de l'ilet No 46 sur un plan du Faubourg Marigny dressé par Jos. Pilié, voyer, le 10 novembre 1809, déposé en l'étude de M. Lafitte, ancien notaire, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm A. Wenck, avocat pour le demandeur.

20 fév—20 25—mars 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin de l'avenue Louisiana et de la rue Freret.

Dans l'ilet borné par les rues Howard et Delachaise.

Frank Christina vs Mme Theresa Cusimano et Rocco Cusimano et Salvadore Cantioti.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 88,193—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Louis Spira et contre Salvadore Cantioti et Rocco Cusimano, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains No 16 et 17, dans l'ilet 592 borné par les rues Howard, Freret, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels terrains mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds; le lot dix-sept formant le coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Freret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman et Jos. Lautenschlaeger, avocats du demandeur en exécution.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de haute valeur améliorée dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 1318, 1320, 1322 et 1324 avenue Tulane, entre les rues Liberté et Franklin.

(Ilet borné par la rue Gravier.)

Edouard P. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre terrains ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en font partie, situés dans le Premier District de cette ville, carré borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Liberté (anciennement St-Paul), Franklin (anciennement St-Pierre) et Gravier, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan d'arpentage de D. M. Brosman, député voyer de cette ville, le 28 mars 1901; les dits terrains, d'après ledit plan, mesurent au pied américain, comme suit: Terrain Un: mesure seize pieds, cinq pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane sur cent trente-trois pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles; et seize pieds cinq pouces de largeur à l'arrière. Le terrain No deux mesure quinze pieds neuf pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et seize pieds trois pouces de largeur à l'arrière. Le terrain No Trois mesure quinze pieds huit pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et seize pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond; et le terrain No Quatre mesure seize pieds quatre pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et quinze pieds, trois pouces de largeur sur les limites du fond. Ledit terrain No quatre est à soixante-quatre pieds, un pouce de distance de l'avenue Tulane et de la rue Liberté. Tous lesdits terrains ont l'usage d'une allée de six pieds de largeur, ouvrant sur la rue Liberté; commune aux dits terrains et adjoignant le terrain No 5, faisant face à la rue Liberté, tel que le montre ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats du demandeur.

11 fév—11 12 13 18 25—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2707 et 2709 rue Sud Robertson, entre les rues Washington et Quatrième, (ilet borné par la rue Magnolia.)

Gabriel Escude vs Girolamo Campisi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92,108 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Sud Robertson [autrefois rue Locust], désigné par la lettre B, sur un devis annexé à un acte pardevant Wynne G. Rogers, un notaire en cette ville, le 2 septembre 1901, ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à la rue Sud Robertson [autrefois rue Locust] sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. J. Meral, avocat pour le demandeur.

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No Municipal 1121 rue Ste Marie, entre Camp et Magasin.

Crescent City Building and Homestead Association vs Louis H. Degering.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,365 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui appartient ou en fait partie de quelque façon que ce soit, dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Ste-Marie, Camp, Magasine et Felicity Road, désigné comme terrain No 1 sur un plan de F. J. Braun, voyer, en date du 19 mars 1875, annexé à un acte de vente passé pardevant Jos. Cohn, ancien notaire, à la date du 21 mai 1875 et mesurant d'après ledit plan, dix-sept pieds, six pouces de façade rue Ste-Marie sur cent quarante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

C. C. Friedericks, avocat de la demanderesse.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée et attrayante du Premier District, rue Génois,

Entre la rue Canal et l'Avenue Cleveland,

(Ilet borné par la rue Télémaque.)

Crescent City Building Homestead Association vs Wm Gowland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 92,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Génois sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant une partie du lot No 7 et le tout du lot No 8; ledit ilet étant désigné sur un assessement des rolls de la ville de la Nouvelle-Orléans comme No 709, et est enregistré dans le bureau des aliénations, livre 212, folio 572 et inscrit au Bureau des Hypothèques dans le livre 878, folio 290.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Second District,

Portant le No municipal 817 rue Decatur, entre les rues Ste-Anne et Madison (carré borné par la rue de Chartres.

Crescent City Building and Homestead Association vs Paul R. Claverie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tous ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Second District de cette ville, carré No 23 borné par les rues Decatur (ci devant Levée), Chartres, Ste-Anne et Madison, désigné par le No 101 sur un plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 15 avril 1902, annexé à un acte de vente pardevant E. M. Stafford, daté du 10 décembre 1906 pour qu'on s'y réfère; ledit terrain commence à une distance de vingt pieds, six pouces du coin des rues Madison et Decatur, et mesurant d'après ledit plan, dix-neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de façade rue Decatur, sur une première profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Ste-Anne, de quarante-deux pieds; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Ste-Anne de trois pieds; de là, vers une seconde profondeur s'étendant vers la rue de Chartres, de seize pieds, trois pouces; de là, vingt-deux pieds à l'arrière ligne s'étendant vers la rue Madison et soixante pieds, trois pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Madison; les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le No municipal 817 rue Decatur; ensemble avec l'usage d'une allée commune audit terrain désigné par le No 100 sur le susdit plan; laquelle susdite allée mesure d'après ledit plan quatre pieds sept pouces de façade rue Decatur sur quarante-deux pieds couverts ou quarante-quatre pieds de limite. Ladite allée commune est couverte par les bâtisses du terrain No 100 à une hauteur de huit pieds huit pouces du sol; il est entendu que la moitié de ladite allée mesurant deux pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Decatur sur quarante quatre pieds de profondeur est vendue avec ledit terrain ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

C. C. Fredrichs, avocat pour la demanderesse.

4 fév—4 5 11 18 25—mars 4 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de valeur du Second District,

Avec Bâtisses, Améliorations, Machines, etc.,

Le tout constituant l'installation de la Williams Package Company, Limited,

Faisant face aux rues Toulouse, N. Telemachus et N. Cortez (dans le carré borné par la rue St-Louis).

James L. Bradford vs Williams Package Company, Ltd, W. T. King & John R. Todd, Receveurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 243 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, et particulièrement toutes les machines dans les bâtisses qui y sont qui ont été jusqu'ici faites immobilières par destination, situées dans le carré No 700 dans le Deuxième District de cette ville, lequel carré est borné par les rues St-Louis, N. Cortez, Toulouse et N. Télémaque, et mesure deux cent soixante-dix-sept pieds un pouce et une ligne de façade rue Toulouse; cent vingt-neuf pieds un pouce de façade rue N. Télémaque; cent vingt-cinq pieds de face rue N. Cortez et deux cent vingt-sept pieds onze pouces sur la ligne le séparant du reste dudit carré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:

1° Comptant, une somme suffisante pour payer l'intérêt acru à 8 0/0 du 31 décembre 1908 sur un billet de $10,000 ci dessous décrit, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat sur le principal et intérêt dudit billet, de même que le coût et les frais du procès et de la vente ainsi que les taxes (s'il en est dues) sur ladite propriété.

2° A terme (jusqu'au montant de l'enchère) pour assurer le paiement de l'hypothèque non à maturité sur ladite propriété, représentée par une note de $10,000 signée et endossée par la compagnie défenderesse en blanc daté du 31 décembre 1908 fait payable à la Banque Nationale du Peuple, cinq ans après date (31 décembre 1913) avec privilège de racheter ledit billet à n'importe laquelle des périodes d'intérêt, avec l'intérêt y portant alors, lequel intérêt est payable annuellement après la date du billet au taux de 6 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, le tout garanti par acte hypothécaire d'après un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire à la date du 31 décembre 1908, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le Registre 942, fol. 363: l'acquéreur assumant toutes les obligations et toutes les stipulations contenues dans ledit acte hypothécaire.

3° Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson & Soulé, avocats pour le demandeur.

26 fév—26 27—mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District, rue Olympia, entre Canal et Gasquet,

(carré borné par la rue St-Patrick)

Gabrielle F. Selle vs Pierre L. Vergès.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,417 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain dans le carré borné par les rues Canal, Gasquet, St-Patrick et Olympia, étant le carré No 819, ledit terrain étant le No 17 mesurant Trente pieds de face rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Louque avocat du demandeur.

26fév—26 27—mars 4 11 18 25 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District,

Portant le No municipal 1669 rue Broad, entre d'Abadie et Onzaga.

William J. Morgan vs Louis M. Dudonsat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 92,253 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, étant le terrain No 8 dans le carré No 1515, borné par les rues Broad, White, D'Abadie et Onzaga, mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. E & J. R. Upton, avocats pour le demandeur.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 31

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—o—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.